

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
MURET

CANTON
MURET

Commune : LABASTIDETTE

Envoyé en préfecture le 25/06/2025
Reçu en préfecture le 25/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 031-213102536-20250611-25_05CCAS-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ■ 11 juin 2025

Membres

- en exercice :	11
- présents :	7
- votants :	9
- absents :	2

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à dix-neuf heures, la commission d'aide sociale de la commune de LABASTIDETTE étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Olivier AUTHIÉ.

Date de convocation : 4 juin 2025

N° 25-05

Objet

Aide alimentaire

Présents : Olivier AUTHIÉ, Claire DE MATOS, Maria URZAY AZNAR, Hélène DAUBIAN, Françoise POUSSOU, Aline MESNAGER, Cécile MARTI

Absentes excusées : Fleurice RICARD, Caroline PELISSIER.

Absente non excusée : Julie MARQUIS, Salima HELHAL.

Secrétaire de séance : Françoise POUSSOU

25-05 - Aide alimentaire

Deux demandes d'aide alimentaire ponctuelles ont été formulées par deux personnes en difficulté financière. Il est proposé de lui attribuer une aide alimentaire de 200 €, sous forme de 4 bons d'achat de 50 € chacun, versés directement à INTERMARCHÉ de SEYSSÈS.

La commission d'aide sociale, après avoir étudié le dossier,

Approuve à l'unanimité, l'aide alimentaire d'une valeur de 200 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président du CCAS,
Olivier AUTHIÉ

